



AIDE-MEMOIRE

Pour une stratégie nationale de gestion des déchets produits par les soins de santé.

Les déchets produits par les soins de santé comprennent les objets pointus et tranchants, des déchets ordinaires, le sang, les déchets anatomiques, les produits chimiques, les produits pharmaceutiques, les dispositifs médicaux et les matières radioactives. La mauvaise gestion de ces déchets expose les agents de santé, les agents chargés de leur élimination, et la communauté à un risque d'infections, d'effets toxiques et de blessures. Elle peut faire également des dégâts au niveau de l'environnement et donner en outre la possibilité de récupérer le matériel médical jetable (notamment les seringues), de le revendre et potentiellement de le réutiliser sans stérilisation préalable, ce qui est source d'une morbidité importante dans le monde.

Les principes les plus importants sous-tendant l'efficacité des programmes dans ce domaine comprennent premièrement l'attribution de la responsabilité légale et financière de la gestion sans risque des déchets à leur producteur et, deuxièmement, le devoir de diligence. Il convient d'appliquer le principe de précaution lorsque les risques sont mal connus.

Il est fondamental que toutes les personnes concernées par ce problème comprennent que la gestion des déchets produits par les soins de santé fait partie intégrante de ceux-ci. Les effets indésirables secondaires à la mauvaise gestion des déchets produits par les soins de santé altère la qualité des soins de santé.

Les politiques et les plans pour la gestion sans risque de ces déchets doivent couvrir les trois points suivants :

1. La création progressive d'un système global de gestion des déchets, de leur production à leur élimination.
2. La formation de toutes les personnes impliquées et leur sensibilisation.
3. Le choix d'options sûres et écologiques pour le traitement de ces déchets.

Quelques conseils

- S'assurer de l'engagement des autorités et de leur soutien à la gestion sans risque des déchets produits par les soins de santé
- Réaliser une évaluation préalable de la situation et des effets nocifs potentiels de ces déchets
- Assurer une gestion globale des déchets, en s'occupant des responsabilités, des ressources, de la réduction de la production des déchets, de la manutention et de l'élimination
- Sensibiliser ceux qui règlent, génèrent et manipulent les déchets et assurer une formation à des pratiques sans risque
- Choisir, pour la gestion des déchets, des options sûres, écologiques et durables
- Contrôler et évaluer la gestion des déchets et ses répercussions



Liste de contrôle

pour l'action au niveau national et local

Politique nationale de gestion des déchets produits par les soins de santé

- Désignation de l'autorité responsable
- Cadre réglementaire et directives
- Evaluation initiale
- Intégration dans un plan général de gestion des déchets
- Contrôle et évaluation

Système global de gestion des déchets produits par les soins de santé

- Attribution des responsabilités au personnel
- Attribution des ressources
- Réduction de la production de déchets
- Tri des déchets
- Collecte, manutention et stockage sans risque
- Traitement et élimination sans risque

Sensibilisation et formation

- Intégration de la gestion des déchets à la formation des agents de santé
- Programme national de formation
- Programme de formation destiné aux formateurs
- Education sur les risques sanitaires
- Education sur les bonnes pratiques

Choix d'options pour le traitement des déchets produits par les soins de santé

- Examen des options possibles
- Vérification de la sécurité et du caractère écologique
- Garantie de la sécurité des travailleurs
- Evaluation de la durabilité
- Evaluation de l'acceptabilité
- Contrôle de la sécurité et de l'efficacité

Éléments clés

Politique nationale pour la gestion sans risque des déchets produits par les soins de santé

C'est aux gouvernements que revient la charge d'établir un cadre pour la gestion sans risque des déchets produits par les soins de santé et de veiller à ce que les directeurs d'établissements assument leur part de responsabilité dans ce domaine.

Pour cela, il faut disposer d'un mécanisme national de coordination impliquant le Ministère de la Santé et d'autres parties intéressées. Il est important que l'autorité désignée coordonne ces efforts et reçoive un appui politique suffisant, de même que les financements et le personnel nécessaires.

Pour atteindre son but, la stratégie nationale dans ce domaine doit prévoir les activités suivantes :

- Identifier les principaux partenaires, entre autres : le Ministère de la Santé, l'organisme travaillant pour l'environnement, des organisations non gouvernementales, les producteurs de déchets, les entreprises et les services d'élimination des déchets.
- Désigner l'autorité responsable de l'élaboration, de l'application et de l'évaluation de la politique.
- Procéder à une évaluation initiale et à l'analyse des problèmes conduisant à une manutention ou une élimination dangereuse.
- Elaborer un cadre politique national établissant que la gestion des déchets fait partie du système de santé et que les services de santé ont la responsabilité juridique et financière de s'occuper de ce problème dans de bonnes conditions de sécurité et avec un devoir de diligence.
- Elaborer un cadre réglementaire et des directives nationales faisant appel à une approche globale incluant la formation, les questions de sécurité et de santé au travail, ainsi que le choix avisé des options en matière de gestions des déchets, compte tenu des circonstances.
- Elaborer un dispositif de contrôle.
- Fixer des buts ou des objectifs pratiques à atteindre dans des délais précis.
- Créer une infrastructure nationale et régionale pour l'élimination des déchets produits par les soins de santé.
- Appuyer les autorités régionales et municipales au niveau de l'exécution.
- Intégrer la diminution des quantités de déchets dans la politique nationale d'achats.
- Evaluer l'impact à l'aide d'indicateurs de procédés (nombre d'établissements de soins ayant des systèmes de gestion sans risque des déchets) et d'indicateurs de résultats (par ex. Nombre d'accidents ou des déchets sanitaires ont été impliqués).

Système global

Les services ou établissements de santé doivent mettre en place un système global de gestion des déchets reposant sur les moyens sûrs et écologiques. Le système doit partir de mesures fondamentales puis être amélioré progressivement. Les premiers pas comprennent le tri à la source, la manutention, le traitement et l'élimination des objets pointus et tranchants.

Activités importantes :

- Attribuer les responsabilités pour la gestion des déchets
- Attribuer des ressources humaines et financières suffisantes
- Diminuer les quantités de déchets en agissant sur la politique des achats et la gestion des stocks
- Trier les déchets en deux catégories : dangereux et inoffensifs
- Mettre en place des options sûres pour la manutention, la conservation, le transport, le traitement et l'élimination
- Contrôler la production et la destination des déchets.

Sensibilisation et formation

La sensibilisation aux dangers inhérents aux déchets produits par les soins de santé et la formation à des pratiques sans risque est un point fondamental pour obtenir à la fois un engagement et des modifications du comportement par tous ceux qui sont impliqués dans la gestion de ces déchets.

Activités importantes :

- Sensibiliser les décideurs et les responsables d'établissements de santé aux risques et responsabilités s'associant à ces déchets
- Intégrer la gestion de ces déchets dans les programmes de cours des infirmières, des médecins et des responsables de services de santé
- Elaborer un programme national adapté aux diverses catégories professionnelles
- Apprendre aux agents de santé, aux agents chargés de l'élimination des déchets et à la communauté les risques inhérents à ces déchets et les bonnes pratiques

Choix des options de traitement

Les options de traitement retenues doivent être efficaces, sûres, écologiques afin de protéger les personnes des expositions volontaires ou accidentelles aux déchets au moment de la collecte, de la manutention, de l'entreposage, du transport, du traitement ou de l'élimination.

Activités importantes :

- Identifier les ressources disponibles pour la gestion centralisée des déchets et leur élimination
- Choisir des options durables pour la gestion et l'élimination en fonction :
 - de leur coût
 - de leur caractère écologique
 - de leur efficacité
 - de la sécurité des travailleurs
 - de la prévention des réutilisations de matériel médical jetable, seringues par exemple
 - de l'acceptabilité sociale
- Identifier les options convenant à chaque établissement de santé de chaque niveau
- Contrôler et évaluer la sécurité et l'efficacité

Des documents en relation avec la gestion des déchets produits par les soins de santé, ainsi que des informations complémentaires sur le sujet se trouvent sur Internet à l'adresse suivante : www.healthcarewaste.org

Département de la Protection de l'environnement humain
Organisation mondiale de la Santé

20, Avenue Appia, CH-1211 Genève 27, Suisse

Téléphone : +41 22 791 4450 Courriel électronique : hwaste@who.int